

Conditions Générales d'Éligibilité de la bourses UBORA et modalités d'octroi de la bourse

1. Être de nationalité congolaise (Carte d'identité/ Attestation de naissance à fournir)
2. Remplir les critères spécifiques d'éligibilité selon les cycles d'étude et remplir convenablement le formulaire d'inscription avec des documents authentiques.

Bourse du 1^{er} cycle

1. Ne pas être âgé de plus de 22 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
2. Être titulaire d'un diplôme d'état de l'année en cours ou de moins de 2 ans ou de tout autre diplôme reconnu équivalent dans les formes légales ;
3. Avoir réussi aux Examens d'Etat avec au moins 75% des points (ou tout autre diplôme équivalent)
4. Fournir une attestation de pré-inscription dans une université ou une école supérieure prouvant assurer la formation choisie ;
5. Pour les étudiants ayant déjà entamé leur cursus, avoir réussi l'année précédente universitaire avec au moins 70 % des points ou équivalent (distinction ou plus).
6. Dans le cas où les paiements ont déjà été effectués, fournir la preuve de paiement de l'université en concerne
7. Avoir soumis une candidature complète au programme « Bourse UBORA ».
8. Fournir des relevés de notes certifiés des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} Humanités ainsi que la copie du diplôme d'Etat ou attestation provisoire de réussite pour l'année en cours.
9. Fournir tout autre document ou renseignement complémentaire en cas de pré-sélection

Bourse du 2^{ème} cycle

1. Être de nationalité congolaise (Attestation de naissance)
2. Être âgé d'au plus de 25 ans (au 31 décembre de l'année en cours)
3. Avoir une moyenne supérieure ou égale à 70 % lors de la fin du 1^{er} cycle ou équivalent (Distinction ou plus)
4. Fournir une attestation de pré-inscription dans une université ou une école supérieure pouvant assurer la formation choisie ;
5. Dans le cas où les paiements ont déjà été effectués, fournir la preuve de paiement de l'université en concerne
6. Avoir soumis une candidature complète au programme Bourse UBORA
7. Présenter une moyenne annuelle de résultats des deux années antérieures d'études supérieure ou égale à 70 % (distinction)
8. Fournir des relevés de notes certifiés des deux années antérieures
9. Fournir des lettres de recommandations de deux de ses enseignants
10. Fournir au moins une attestation de stage et une lettre de recommandation d'une des entreprises concernées par son stage de 1^{er} cycle
11. Fournir tout autre document ou renseignement complémentaire en cas de pré-sélection

Sélection des candidats et Octroi des bourses

La sélection des candidats et l'octroi final des bourses s'effectuera par un comité Orange :

- Des vérifications sur les dossiers seront effectuées. En soumettant sa candidature, l'étudiant permet Orange RDC SA à vérifier toutes les informations sur son cursus, son parcours et à contacter toutes les personnes de référence.
- Des interviews pourront être menées afin de compléter les candidatures. Ces interviews pourront se faire en présentiel, par voie téléphonique ou en vidéo conférence selon les cas
- Les décisions finales du comité ne peuvent en aucun cas être contestées par les candidats.